L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 AVRIL 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 7 AVRIL 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinaut, à Alger, face au Chemin Public, trois quarts de mille du Canal Verret, jolies laitières de races Jersey et chevaux.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

Les hautes eaux du Mississippi.

UN ARTICLE DU "LOUISIANA PLANTER".

Il a paru, récemment, dans le *Louisiana Planter*, un fort beau travail sur le système des levées, auquel on a soumis le Mississippi, depuis plusieurs années, et sur les conséquences qui en doivent résulter, à mesure que ce travail se poursuit et s'achève—par suite de la construction des jetées Eads et de l'étroitesse de leur chenal. Ce travail ayant été remarqué et méritant d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux améliorations du fleuve, nous en donnons la traduction complète.

C'est à partir de l'embouchure de la Rivière Rouge jusqu'aux Jetées Eads, que se trouvent les eaux profondes du Mississippi. Le delta commence à plus haut, le fleuve y a encore un autre débouché que l'artère principale. La région ancrière de la Louisiane commence à peu près au même endroit. On conçoit, par conséquent, l'intérêt profond que doivent porter les planteurs sucriers au régime auquel a été soumis le fleuve, au-dessous de la Rivière Rouge et à la façon dont il se comporte.

Il y a quelques années, lorsque les indices d'inondation se manifestaient, c'était vers Cairo que se dirigeaient anxieusement les regards. Quand l'étiage, à Cairo, marquait 35 pieds, il fallait, dans la basse Louisiane, pomper l'eau du fleuve, pour irriguer les champs de riz. En 1844, au moment où il y avait, à Cairo, 50 pieds d'eau, on n'en constatait que 16 à la Nouvelle Orléans.

Cependant, en 1890, on accusait plus de 17 pieds d'eau, ici, quand il n'y en avait que 46 à Cairo. Les principaux tributaires du fleuve, au dessous de Cairo, ne semblaient pas agir sur la hauteur de ses eaux, dans la partie inférieure de son parcours.

Le jour où les riverains du bas Mississippi l'ont vu hausser sans en recevoir aucun avis de Cairo, ils se sont demandé quelle en était la raison. Nos ingénieurs nous ont dit, l'an dernier, qu'en 1884, il y avait eu 30 milles de crevasses ; que ces brèches avaient été comblées, et qu'en 1890, on n'en avait plus eu, en tout, qu'une longueur d'un mille et demi. On en devait conclure :

1. Que les eaux, désormais resserrées dans le lit du fleuve, par un solide système de levées, se précipitaient plus rapidement vers son embouchure et y produisaient des hausses sur lesquelles Cairo n'influait nullement.

2. Que plus le système de levées se fidiait et se complétait, plus le niveau des eaux du fleuve haussait vers les extrémités inférieures.

Jamais, avant 1882 ou 1883, on n'avait enregistré à la Nouvelle Orléans, un montage de 16 pieds, excepté quand, au-dessus, tous les cours d'eau étaient gonflés. En 1890, au contraire, alors que ces mêmes cours d'eau n'atteignent qu'une hauteur ordinaire. On signale dix-sept pieds à la Nouvelle-Orléans. Cette progression est constante; elle est en parfait rapport avec les progrès qui s'accomplissent dans l'achèvement du système des levées. Quand ce système sera complet—c'est-à-dire, dans une dizaine d'années—le montage qui, aujourd'hui, est, ici, de 17 à 18 pieds, atteindra 20 pieds.

Inutile de ce le dissimuler : telle est la condition à laquelle, désormais, le bas Mississippi est mathématiquement condamné.

De l'embouchure de la Rivière Rouge au Golfe, le fleuve forme un immense bassin, d'une longueur de 250 milles, d'une profondeur de 100 pieds, et d'une largeur de cinq huitièmes de mille. L'eau qui s'y engouffre, n'a d'autres débouchés que l'Atchafalaya, le Lafourche, et, plus bas, le Cubit's Gap, le Jump et les Passes.

L'Atchafalaya est un magnifique débouché pour le fleuve ; il s'acquitte même si bien de cette fonction, qu'on est obligé de placer des obstructions au fond de son lit, pour l'empêcher de se creuser davantage.

Le Lafourche est un ancien bayou, d'une faible capacité ; il a, dans les environs du Golfe, des obstructions qui l'empêchent d'y jeter rapidement ses eaux. Aussi inonde-t-il fréquemment, de vastes espaces, et est-on obligé, à chaque instant, d'exhausser ses levées.

Tout près du Golfe, il y a, d'abord, le Jump, qui était, autrefois, aussi large que le Lafourche, mais dont on a réduit les dimensions ; il ne laisse plus passer, dans le Golfe, qu'un très faible courant d'une eau bourbeuse.

Vient ensuite, sur la rive est, le Cubit's Gap. Il y a 15 ans, il avait une largeur de plusieurs milles et une profondeur de 10 à 12 pieds. C'est par là que passaient les steamboats pour se rendre à Mobile. Il s'y est, depuis, formé des îles, et la profondeur n'y est plus que de 4 à 5 pieds. Il ne peut plus y passer que très rarement d'un côté à l'autre.

La Passe sud-ouest était, naguère, le plus vaste débouché. On y a procédé à la formation de bancs, pour y arrêter les eaux et les forcer à se diriger vers la Passe du sud, où sont les Jetées.

On a fait le même travail à la Passe à l'Outre—de sorte qu'il ne reste plus que la Passe du Sud, avec un chenal de quelques centaines de pieds de largeur, et de 30 pieds de profondeur—tous les autres déversoirs ayant été, par des travaux spéciaux, à moitié comblés.

Ainsi donc, toutes les eaux de l'immense Vallée du Mississippi, depuis les Alleghanies jusqu'aux Montagnes Rocheuses, viennent tomber dans un bassin de 250 milles de long, de 3000 pieds de large, de 100 pieds de profondeur. Est-il étonnant que ce bassin tende, sans cesse, à déborder ?

C'est un problème difficile à résoudre que de vouloir faire passer une masse d'eau formant un volume de 300,000 pieds carrés, à travers des Jetées qui n'ont même pas un dixième de cette dimension. C'est, cependant, ce que nous prétendons faire, et nous sommes surpris de n'y pas réussir ! En d'autres termes, nous avons mis de côté ou obstrué tous les autres débouchés, et il faut que tout le courant passe par l'étroit chenal des Jetées.

Les crevasses de 1890 et 1891, l'inondation de la Nouvelle Orléans, sont des avertissements qui nous annoncent d'autres accidents qui doivent s'aggraver, d'année en année.

Notre région ancrière ne peut être préservée des inondations, que par un système de levées condamné à s'exhausser et se fortifier, d'avantage, tous les ans.

Supposez que nous y réussissions les eaux de fleuve, concentrées dans le grand bassin, finiront par se créer violemment, de nouveaux débouchés, à l'embouchure du fleuve, ou par rouvrir les anciens. Nous ne trouvons pas d'autre remède à la situation.

Nous aurons, nécessairement, dans l'avenir, de plus hautes eaux que par le passé. Le danger est déplacé ; il est, maintenant, tout à fait en bas du Mississippi, vers son embouchure. Nous sommes avertis, c'est à nous de prévenir le désastre.

Il s'est fait, en 1890, un magnifique travail sur les levées ; les inondations de 1891 en sont la preuve. Faisons plus encore, en 1891, et que le fleuve puisse déboucher dans la mer, sans produire une seule crevasse.

Pourquoi s'épuiser en toussant toute la nuit, quand le Pectoral-Cerise d'Ayer calme, soulage et guérit.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 4 avril :

Enfin, le printemps est arrivé—tout l'indique, du moins. Il est probable que la saison des pluies est passée. La pousse rapide de la canne, plant et souches, nous permet d'affirmer que nous aurons, cette année, de nouveau, une énorme récolte de sucre. Il faudrait, pour l'empêcher, un temps bien contraire.

L'ensemencement de la canne est à peu près terminé, et la semence germe avec plus de rapidité que d'ordinaire.

Les planteurs riziers ont semé plus que d'habitude. La superficie semée dépasse de beaucoup celles des autres années.

La mais a été retardé par les pluies.

La récolte des pommes de terre est d'une abondance inaccoutumée, et la qualité est en rapport avec la quantité. Dans un mois, nous en aurons, sur le marché, une grande partie.

C'est une nouvelle année d'abondance qui s'annonce.

—A partir de mercredi passé, tous les sucres au dessous de No 16, Dutch Standard, sont admis francs de droit. On s'est beaucoup préoccupé de l'effet que doit avoir, sur les prix, la prime de deux cents par livre. On s'attend, généralement, à une réduction, mais elle ne sera pas aussi grande qu'on le disait, parce que la demande de sucre va être énorme et, par son énormité même, fera plus ou moins compensation à la baisse. Il y a, cependant, eu une petite diminution, mais il ne semble pas qu'elle doive atteindre une différence de deux sous, après le présent mouvement.

—Une dépêche de San Francisco, en date du 24 mars dit que M. Théodore Havemeyer, président de la grande Compagnie, dite "Sugar Trust," vient de partir de cette ville, après avoir fait un arrangement avec M. Claus Spreckles. Par cet arrangement, tout le territoire est divisé en deux parties. Spreckles se retire de Philadelphie et s'engage à n'avoir de transactions qu'à l'ouest des Montagnes Rocheuses.

Or, ni M. Havemeyer n'est allé à St-Francisco, ni M. J. Zariès, comme le prétendent les journaux, n'est revenu à New York. Il n'y a rien de vrai dans cette histoire de traité de paix avec Spreckles, attendu qu'il n'y a jamais eu de guerre. Il peut s'être conclu un arrangement personnel, mais il n'a rien de commun avec la Compagnie américaine ; les négociations sont tout-à-fait personnelles ; elle concernent les Havemeyer seulement, et non l'ancien Trust.

—Comme nous l'avons prédit, l'eau de la crevasse Ames ne s'est pas répandue dans le pays aussi rapidement que celle de la crevasse Davis. Quant aux planteurs de la paroisse Lafourche, ils n'en seront pas atteints. La masse d'eau s'en va directement tomber dans les lacs et le Golfe.

—Nous lisons, dans l'*American*, de Lac Charles :

M. Materne, qui réside, maintenant, à six milles au nord de Lac Charles, a, pendant 36 ans, cultivé la canne à sucre, dans la région du Tèche, et vota quatre ans qu'il exerce la même industrie dans notre paroisse. La terre qu'il cultive est un sol de pinière, qu'il a dépouillé de son bois. Il se sert d'un petit moulin à cheval, et son jus est réduit par un simple kettle. L'an dernier, il a roulé trois quarts d'un acre qu'avait cultivé M. Jos. Carr, de Lac Charles ; il en a tiré 480 gallons de sirop et deux barils de sucre. Une seule canne roulée a rendu un gallon de jus. M. Materne affirme que Calcasieu bat la région du Tèche, pour la production sucrière. Après ces assertions, que l'on a vérifiées après les affirmations du professeur Stubbs, de la station d'expérimentation, les allégations du *Town Talk*, d'Alexandrie, tombent d'elles-mêmes. Il n'est pas vrai que les terres de Calcasieu n'aient aucune valeur. Les analyses du Dr Stubbs prouvent que la canne de Calcasieu est, de beaucoup, plus riche en matière saccharine que celle de toute autre région de l'Etat. Notre sol est merveilleusement propre à cette culture ; il est léger, la canne y vient bien, le drainage en est facile ; il est, sous plusieurs rapports, supérieur aux terres basses du Tèche, de la Rivière Rouge et du Mississippi. Notre climat, surtout, est un de ceux le plus favorable à cette production, et nous avons le combustible en grande abondance—de sorte que nous pouvons fabriquer le sucre à un bon marché exceptionnel. Enfin, nous avons de nombreux et excellents moyens de transport. On peut donc affirmer que la paroisse Calcasieu est appelée à jouer un grand rôle dans la production sucrière, dans l'Etat et aux Etats Unis.

—M. Soniat, de Cedar Grove, paroisse Iberville, a fait à M. J. H. Murphy, la commande d'un double effet pouvant faire l'évaporation de 350 tonnes de cannes, par jour.

—Les locataires de Monsecours se servent de syphons pour irriguer l'immense terrain de cette propriété qui est consacrée, cette année, à la culture du riz. Ces locataires en se servent de syphons, parce qu'ils s'y sont pris trop tard pour obtenir la permission d'établir des dalles, mais les syphons sont plus dispendieux que les conduits d'eau, pour les rizières. L'expérience que fait M. Adema, sur Monsecours, cette année, démontrera si, oui ou non, le syphon peut fournir assez d'eau pour alimenter une rizière, et si l'on peut le substituer à la dalle.

—Une dépêche de Philadelphie, en date du 23 mars, dit : Jusqu'à présent, en vertu du bill McKinley, il a été expédié, à Chicago et à St-Louis, 75,000 barils de sucres étrangers, qui y ont été reçus et raffinés. Ou raffine, à cette heure, à Philadelphie, plus de 10,000 barils, par jour ; chaque jour, aussi, il s'en expédie 7,500. Vers le 1er avril, les produits des raffineries auront atteint le chiffre de 200,000 barils, ou environ 87,700,000 livres. Le nombre de livres de raffiné, par jour, est d'environ 4,250,000.

Les raffineries "sprockles" auront raffiné, à elles seules, de 30,000 à 40,000 livres, par jour.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 4 avril :

Depuis longtemps, le vœu le plus cher du Père Badoil est de pouvoir bâtir une nouvelle église. Mais dans une paroisse si peu riche que celle de St-Pierre, on ne bâtit pas des églises à volonté. L'église actuelle, bâtie vers 1869, n'était destinée au service religieux que jusqu'à ce que la paroisse possédât les moyens d'élever un temple plus substantiel, et l'on avait l'espoir, à l'époque, que ce serait dans un temps assez rapproché. Mais vingt-deux années se sont écoulées depuis sans que la somme nécessaire ait été recueillie—sans même que le noyau de cette somme ait été formé. Car les revenus de l'église suffisent à peine aux dépenses courantes.

Le Père Badoil, convaincu qu'il est temps de songer à prélever les fonds nécessaires à la construction d'une église solide et substantielle, s'est décidé de s'adresser directement à ses paroissiens, de leur faire comprendre la nécessité de contribuer—chacun selon ses moyens—à former la somme qui doit leur assurer cette église, et c'est dans ce but qu'il convoquait dimanche dernier, au presbytère, les fidèles de la paroisse St-Pierre pour les consulter sur son projet.

Chacun s'empressa de s'y rendre, à l'heure dite, et après délibération un comité fut organisé avec mission de s'occuper de la souscription pour la construction d'une nouvelle église. Ce comité a pour président M. William J. Hart, pour vice-président M. J. M. Thompson, pour secrétaire M. Chas. Lassaigne, pour Trésorier M. Lucien Montégut, (aussi président honoraire du comité) pour assistant-trésorier M. Lucien Montégut, Jr. Il a été résolu que, pour faciliter les souscriptions, elles seraient perçues par versements mensuels et, spontanément, parmi les citoyens présents, MM. J. M. Thompson, A. R. Bougère, Achille Bougère, L. Montégut, B. Laplace, M. Edrington et autres se sont engagés chacun à souscrire $5 par mois jusqu'à ce que le montant soit assez fort pour nous donner une église en briques. D'autres, moins favorisés par la fortune, ont souscrit $2 50 par mois ; d'autres encore, $1 par mois.

Le Père Badoil compte,—à bon droit, pensons-nous—que chaque famille de la paroisse souscrira, selon ses moyens, à cette excellente œuvre, que les enfants mêmes y prendront part et déposeront avec joie un nickel chacun chaque mois, et qu'en quatre ou cinq ans St. Pierre verra s'élever un temple solide et convenable. Il ne s'agit pour cela que d'un peu de bon vouloir et de libéralité de la part des catholiques de la paroisse, et nous sommes certains qu'il n'en est pas un qui refusera son concours au louable projet du Père Badoil.

L'église actuelle pourrait être employée comme maison d'éducation lorsque l'édifice proposé serait bâti, et les familles en bénéficieraient considérablement.

—Mardi, le 31 mars, a eu lieu le mariage de M. Charles G. Phelan et de Mlle Georgette Reine.

Jeudi, le 2 avril, à l'église St-Joseph, ont été mariés M. Joseph Pollet et Mlle Adèle Triche.

Nos meilleurs souhaits aux jeunes couples.

—Le fleuve a légèrement baissé cette semaine, mais comme les nouvelles d'en haut annoncent une hausse générale à tous les points, nous ne devons trop compter que la baisse se maintiendra ici. Aucun danger n'est signalé dans notre paroisse et, à moins d'accident, nous avons lieu d'espérer que nous serons épargnés par l'inondation cette année. Les levées présentent un front solide aux eaux et sont soigneusement veillées.

—La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 4 avril :

Depuis mardi dernier, on travaille activement à boucher la crevasse E. D. White, sur le bayou Lafourche. L'ouverture a 163 pieds et sera close lundi prochain, selon toute probabilité. L'entrepreneur est M. Lovincy Naquin, qui se fait aider de MM. Xavier et Oscar Bourg. Tout les matériaux sont sur place, et l'on travaille jour et nuit.

—L'eau monte graduellement dans le Malagay. Les habitants qui s'adonnent à l'élevage des bestiaux, prennent des mesures pour les conduire sur des terres à l'abri de l'inondation.

Lisez toutes les annonces des médecines de printemps, et choisissez alors la Salsepareille d'Ayer, la meilleure pour purifier le sang.

Le drame de la rue des Mathurins, à Paris.

Me Despond a présenté la défense de Blezinski et a soutenu le système de l'accusé, consistant à dire que Mme Wituska s'est suicidée. Il s'est appuyé sur le rapport du docteur Richardière, qui ne considère pas le suicide comme impossible d'après les constatations qu'il a faites, bien que l'hypothèse de l'assassinat soit plus vraisemblable.

Le défenseur a donné lecture de diverses lettres de Mme Witorska, dans lesquelles il relève les passages suivants :

"Oui, je te veux tout entier ; si j'avais le moindre doute que tu ne m'appartiennes pas tout entier, c'est moi qui ferais disparaître les deux êtres, toi et moi."

"Cache bien mes lettres, si le malheur voulait que je fusse jamais soupçonnée, ce serait ma mort."

Après la plaidoirie de Me Despond, M le président a demandé à l'accusé s'il avait quelque chose à ajouter à sa défense. Blezynski s'est levé et a recommencé ses divagations larmoyantes. Son défenseur l'a engagé à se rendormir dans les arguments utiles. Blezynski a dit qu'il croyait être obligé de parler et s'est rassis assez tranquillement.

Le jury a rendu un verdict affirmatif sur la question de meurtre, négatif sur celle de préméditation, et a accordé des circonstances atténuantes.

Blezynski a été condamné à sept ans de réclusion.

Me Despond va essayer de faire casser cet arrêt, pour vices de forme. Il a déposé des conclusions tendant à ce que la cour donne acte à la défense : 1. de ce que le mémoire de Blezynski a été communiqué au jury dans la salle des délibérations ; 2. de ce que la copie de ce mémoire, remis à la défense, ne contient pas les ratures faites sur l'original ; 3. de ce que Blezynski n'a pas été assisté d'un interprète ; 4. de ce que le chef du jury n'a pas mis la main sur son cœur pendant la lecture du verdict.

Après en avoir délibéré, la cour a rendu un arrêt donnant acte à la défense des faits articulés sous les numéros 1 et 2, et rejetant les autres.

La cour de cassation verra ce qu'il y a de sérieux dans les faits retenus.

Un horrible couple.

La police anglaise vient de mettre la main sur un couple qui avait trouvé un nouveau moyen de se faire des rentes à l'aide d'une industrie aussi nouvelle que coupable.

Le nommé Roodhouse et sa femme ont imaginé un perfectionnement du métier de "faiseur d'anges" qui témoigne d'un esprit fort ingénieux.

Ils faisaient insérer dans les journaux une annonce portant qu'un ménage sans enfant désirait adopter un petit garçon ou une petite fille, et comme il y a, de par l'Angleterre, bon nombre de jeunes filles qui ne demandent pas mieux de se débarrasser de leurs enfants illégitimes, les réponses ne manquaient pas au couple Roodhouse.

Mise en relation avec une femme on une jeune fille décidée à se défaire de son enfant, la femme Roodhouse affectait un grand regret de ne pas être mère, déclarait qu'elle ne le serait jamais, et témoignait le plus vif désir d'adopter le petit être, mais à la condition que jamais la mère ne le réclamerait.

Elle disait habiter la province, prétendait que son mari était dans une belle situation, et finissait par consentir à adopter l'enfant qu'on lui présentait ; comme elle n'avait jamais eu d'enfant à elle, elle donnait à entendre qu'elle n'avait pas de trousseau, et la mère se laissait soutirer 3, 4, 5, 10, 15 livres sterling même pour que l'enfant eût des vêtements.

Le marché conclu, la femme Roodhouse s'en allait avec l'enfant et poussait la dissimulation jusqu'à écrire à la mère de la petite créature une lettre venant soi-disant de province où elle racontait les péripéties du voyage et affirmait que l'enfant s'attachait déjà à elle.

En vérité, Roodhouse et sa femme habitaient Londres, et la police a reconnu qu'ils n'ont jamais eu d'enfants chez eux.

Que devenaient les enfants qu'ils "adoptaient" ?

Il paraît que le ménage Roodhouse s'en débarrassait en les faisant adopter par d'autres, et dans ce cas il n'y aurait peut-être pas grand mal ; mais qu'arrivait-il quand les Roodhouse ne trouvaient pas preneurs pour les enfants qu'ils avaient "adoptés" ?

Tous les jours, on trouve à Londres des enfants abandonnés et il est possible que cette affaire prenne une gravité toute particulière.

On a appris qu'une fois les accusés reçurent d'une fille-mère un enfant avec une somme de 5 ou 6 livres sterling et que, deux jours après, l'enfant, que la mère leur avait livré bien portant et muni d'un trousseau complet, était remis à une autre femme, malade, mourant de faim et n'ayant que les langes dont il était enveloppé.

Au domicile des époux Roodhouse, on a trouvé un carnet contenant une centaine de noms et d'adresses de femmes qui leur ont livré leurs enfants et la police recherche la trace de ces petits êtres, dont un certain nombre, on le craint, ont dû être abandonnés dans les rues.

LA MANIFESTATION DU 1ER MAI EN FRANCE.—M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est fait adresser, par les préfets, un rapport sur les préparatifs de la manifestation ouvrière du 1er mai, dans chaque département où elle pourra se produire.

Les paris en Angleterre.

Les Anglais ont fait, du pari, un tel usage, qu'il est devenu pour eux un besoin parfois plus fort que les appels de la conscience, et, qu'à l'occasion, ils y portent, sans même paraître en avoir conscience, une véritable férocité.

—Plusieurs lords étaient dans une taverne de Londres ; tout à coup un homme tombe à leurs pieds avec des symptômes d'apoplexie.

—Je parie qu'il ne vivra pas vingt minutes, dit l'un d'eux.

—Cinquante guinées qu'il est mort avant un quart d'heure.

—Cent qu'il meurt avant dix.

—Cent qu'il est mort.

—Cent qu'il respire encore.

L'un de ceux qui avaient parié pour la vie se joint alors à la foule assistante et porte au moribond un flacon sous le nez.

—Milord ! Milord ! s'écrie l'un de ceux qui parlaient pour la mort, un instant ! les flacons n'en sont pas !

—On connaît aussi la lugubre histoire racontée par le violoniste Vieuxtemps, et qui paraît éclose dans la maudite imagination d'un Hoffmann ou d'un Edgard Poë ; elle est, pourtant, parfaitement authentique.

Passant un jour sur le pont de Londres, Vieuxtemps vit un pauvre diable monter sur le parapet et plonger une tête dans la Tamise ; aussitôt la foule s'amasse pour suivre le spectacle, et, au milieu du brouhaha des voix, on distingue, surtout, des cris de parieurs : "Il se noiera ! — Il ne se noiera pas ! — Deux contre un qu'il se noie ! — Trois guinées qu'il se tire d'affaire !"

Cependant, Vieuxtemps s'était jeté dans un canot, et, aidé de deux ou trois mariniers, il faisait force de rames pour secourir le malheureux noyé ; on l'atteint, on va le hisser dans l'embarcation, quand une volée de cris furieux descend du pont :

—Laissez-le !.... Vous n'avez pas le droit.... Il y a des paris engagés !....

Sur quoi, les mariniers, respectueux du droit des parieurs, laissent tomber leurs avirons et refusent de prêter assistance au misérable qui se noie sous leurs yeux.

THÉODORE DE BANVILLE ET BALZAC. UNE HISTOIRE DE CE DERNIER.—Théodore de Banville, qui avait la faculté d'admiration des grands esprits, avait gardé le culte de Balzac.

Il rappelait, volontiers, une étrange promenade qu'il avait faite avec l'auteur de la *Comédie humaine*, pendant laquelle il n'avait pu placer un mot ; et, cependant, par une sorte de divination, Balzac répondait aux objections, aux réflexions qu'eût faites le poète s'il lui avait laissé le temps de parler à son tour.

—" Et c'était, racontait Théodore de Banville, une causerie vive, animée, contradictoire ; seulement, ce que je devais dire, Balzac l'entendait avant que j'eusse parlé, et, ainsi, je causai de longues heures avec lui, sans qu'il eût entendu matériellement le son de ma voix."

Une seule fois, selon le poète, Balzac était demeuré étonné, lui qui ne s'étonnait de rien.

Un jour, à table, chez Mme de Girardin, il s'était amusé à parler d'un animal monstrueux, qu'il avait imaginé de toutes pièces, et, peut-être, en le décrivant selon sa fantaisie, il finissait par croire qu'il l'avait vu réellement.

L'étonnement se peignait sur tous les visages ! personne ne connaissait cet animal, dont il parlait.

Mais Méry, qui se trouvait là, reprit, de l'air le plus naturel du monde, la description chimérique commencée par Balzac, cita Pline, Cuvier, Buffon, et nombre d'aventures de voyageurs auxquelles il avait été mêlé.

—Ah ça ! fit Balzac stupéfait, il existe donc !

—Pourquoi pas ! dit Méry, en riant ; vos héros, créés par vous, existent bien, cependant !

AVIS.

Le public est prévenu que, par suite d'une circonstance imprévue qui a mis du retard dans la composition du journal, *L'Abeille* qui devait paraître hier soir comme quotidien n'a pu être composé à l'heure voulue. Il paraîtra sous faute aujourd'hui, à 3 h. P. M.

L. P. BOURY, Ménager.

HOTE.—Décédé, hier soir, à 11 heures, à l'âge de 73 ans, MARIE JOSEPH HOTE, natif de St Jean-de-Belleville, Savoie. Les amis et connaissances des familles Hôte, Gros et Ferner sont priés d'assister à son funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 222 rue Villeré.

SCHAULE.—Décédé, lundi 6 avril 1891, à 9 heures A. M., HENRY SCHAULE, âgé de 39 ans, natif de St Louis, Mo., et résidant de cette ville depuis trente ans. Les amis et connaissances des familles Schaule, Gerard et Vaillon, ainsi que les officiers et membres de la Loge Germania N° 2596 K. of H., sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi 7 avril, à 3½ P. M., de la dernière résidence du défunt, No 69 rue St-Bernard.

TO-KALONI TO-KALONI

Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
120 rue Royale, coin Toulouse.

6 juin—6 m

A LOUER,

La maison No 101 rue Hôpital, près Bourbon. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
7 avril—1f

Association Sanitaire Auxiliaire de la Nouvelle-Orléans.—Election annuelle.—Les membres de cette association sont priés de prendre avis que le scrutin pour l'élection de quinze membres du comité exécutif pour l'année courante, élection qui aura lieu au deuxième étage du No 10 de la rue Carondelet, MARDI, 7 avril 1891, de midi à 3 heures de l'après-midi.
7 avril—1f T. COS. S. ELDER, Secrétaire

A VENDRE,

Pour cause de départ, le Magasin de Fleurs et d'Articles de religion, 106 rue Royale.
Maison fondée depuis plus de 30 ans et parfaitement achalandée.
S'adresser à Mme. E. GERARD.
5 av—5 7 9 12 14 16 19—PP

EXCURSION.

Le steamer *New Camellia* fera une excursion spéciale à **Mandeville, Mercredi, 8 avril 1891**, quittant Milneburg à l'arrivée du train de 9 heures A. M., qui partira de la **rue de Pontchartrain**, au pied des Champs Elysées. A son retour, il partira de Mandeville à 3 heures P. M. Prix du trajet $1.
W. O. COYLE & CO., Agents.
5 mars—3f

A VENDRE,

Maison basse, située rue des Ursulines, entre Rempart et Bourgogne, No 140. La dite maison ayant quatre appartements, deux cabinets et une grande galerie ; cuisine haute avec quatre appartements, cour et arrière-cour. Le terrain mesurant 31 pieds 8 pouces de façade, sur une profondeur de 127 pieds. S'adresser à M. Henry Tremoulet, U. S. Bonded Ware House, coin North Peters et Conti.
3 av—PP

Bureau du New Orleans City & Lake R. R. Co.—102 rue du Canal, (2me étage)—Nouvelle-Orléans, 27 mars 1891.—A une assemblée régulière du Board de Directeurs tenue le 14 courant, un dividende trimestriel de UNE PIASTRE ET SOIXANTE-QUINZE CENTS par action a été déclaré, payable le 1er avril à la 10 avril 1891. Le livre de transfert sera fermé dix jours antérieurement à la date fixée pour le paiement du dividende.
R. LEWIS, Secrétaire.
27 mars—27 av 10 avril inc

Bureaux du Peoples Ice Mfg. Co.—Nouvelle Orléans, 9 mars 1891.—Une réunion générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu aux bureaux de la dite compagnie, coin des rues Julie et Fulton, le 10 avril 1891, à 2 heures P. M., à l'effet de voter pour l'amendement proposé, de la Charte.
E. HUNTZ, Président.
A. DARNA, Secrétaire.
12 mars—30f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans.—Coin des rues White et Lafarpe—Nouvelle-Orléans, 26 mars 1891.—A une assemblée régulière du Conseil d'Administration a été déclaré un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital payable des profits des trois derniers mois, à partir du 6 avril 1891.

Le livre des transferts sera clos (10) dix jours avant la date fixée pour le paiement du dividende. Les paiements se feront tous les jours de 9 heures A. M. à 1 P. M.
27 mars—11f P. COUSOT, Secrétaire.

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit : "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par toutes les Pharmacies. Prix $1 ; six flacons, $5.

Pilules contre-stimulantes de
RASORI.
Le célèbre remède Italien.

Ces pilules dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies qui sont pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et purifient sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la mélancolie, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, irritation, vérole brûlante, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.
14 janv—

Wm. Bogel, Prés. Tom Pickles, V.-Prés.
W. W. Birkhead Sec.
RUE DU CANAL, 111.
BOGEL DRUG Co., Limited,
Chimistes Pharmaciens,
—Importateurs et Marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Vichy, Epsom et Bartholomé.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—1f

SCIENTIFIC AMERICAN
is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Great monthly issue, $1. MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
A Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & CO., who have had over 40 years' experience and have made over 50,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
J. TUYES, Président.
EDW. J. BURKE, Vice-Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
A assuré contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS :
M. Abascal, Edw. J. Babet, Jules Andrieu, H. Gally, E. J. Demarest, J. W. Hincks, H. Larousseau, Jos. Boyle, Gust. Flint, J. P. N. Baquié, Chas. H. Schmidt, Jules Tuyes.
24 f